



## Ville d'Enghien

### **Assemblée du Conseil communal Du 20 février 2018**

#### **Convocation**

**Réf. : DG/504.1:172.2/2018/01**

M.....est invité(e) pour la première fois à assister à la réunion du Conseil communal qui se tiendra **le 20 février 2018 à 19h30 à la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville.**

Enghien, le 12 février 2018

Le Collège communal,

La Directrice Générale,

Le Bourgmestre,

Rita VANOVERBEKE.

Olivier SAINT-AMAND.

---

---

### **ORDRE DU JOUR**

#### **A. SEANCE PUBLIQUE**

Approbation du procès-verbal du Conseil communal du 14 décembre 2017.

Approbation du procès-verbal du Conseil communal du 28 décembre 2017.

Tirage au sort du membre premier votant.

#### **PATRIMOINE COMMUNAL**

Article 1<sup>er</sup> : CeJ/CC/2018/001/506.12

Patrimoine communal - Sécurisation de la sortie 25 (A8) à Hoves par la création d'un giratoire - Adoption de l'acte d'acquisition à passer entre la Région wallonne, Service public de Wallonie, Direction générale opérationnelle des Routes et des Bâtiments, Département du réseau du Hainaut et du Brabant wallon, Direction des routes de Mons et la Ville d'Enghien, rédigé par le Comité d'acquisition d'immeubles de Mons.

## **MARCHES PUBLICS**

### Article 2 : ST1/CC/2018/002/281.14

Marché public de fournitures organisé par procédure négociée sans publication préalable – Remplacement du cluster de serveurs de virtualisation du centre administratif – Adoption du cahier spécial des charges.

### Article 3 : ST1/CC/2018/003/861.31

Marché public de services organisé par procédure négociée sans publication préalable – Désignation d'un auteur de projet dans le cadre de la restauration de l'orgue et de l'église Saint-Martin à Marcq – Adoption du cahier spécial des charges.

### Article 4 : ST4/CC/2018/004/865.3

Marché public de services organisé par procédure négociée sans publication préalable – Désignation d'un auteur de projet dans le cadre de travaux de voiries – Adoption du cahier spécial des charges.

## **REGLEMENT DE POLICE**

### Article 5 : ST3/CC/2018/005/581.15

Règlement complémentaire de police sur la circulation routière – Stationnement réservé pour personnes handicapées à la rue Saint-Quentin à Enghien.

## **ENERGIE**

### Article 6 : ST2/2018/006/637.85

Projet « Eco passeurs »- Rapport annuel d'activités pour l'année 2017 – Approbation.

## **ASBL/REGIE/INTERCOMMUNALE/ECONOMIE**

### Article 7 : ST3/CC/2018/007/506.89

Régie communale ordinaire - Adoption de la convention entre la Ville d'Enghien et la sprl « THE MUG » pour l'animation, la promotion et l'équipement d'un espace de coworking dans le cadre de l'appel à projets du SPW et de l'Agence du Numérique visant la création d'espaces de coworking en Wallonie.

### Article 8 : ADL/CC/2018/008/700

Régie communale ordinaire - Agence de Développement Local- Modification budgétaire n°1 de l'exercice 2018 – Approbation.

### Article 9 : SA/CC/2018/009/185.4

Intercommunale IDETA – ASBL « Maison du Tourisme de la Wallonie Picarde » – Approbation des statuts.

## **ENVIRONNEMENT**

### Article 10 : ST3/CC/2018/010/854.1

Politique communale des déchets – Installation de conteneurs enfouis destinés à la collecte et à la séparation de la fraction organique des ordures ménagères ainsi qu'à la collecte de la fraction résiduelle des ordures ménagères – mandat et délégation à l'intercommunale IPALLE.

### **B. Communication**

Arrêté d'approbation du 14 décembre 2017 de la Ministre Valérie DE BUE, réf. DGO5/O50004//boden\_pat/124770 - Ville d'ENGHIEN – Délibérations du 09 novembre 2017-Règlements fiscaux :

Règlement-taxe sur la distribution gratuite d'écrits publicitaires non adressés - Exercice 2018.

Règlement-taxe sur les parcelles non bâties situées dans un lotissement non périmé – Exercices 2018 à 2019.

Règlement-taxe sur les mâts et pylônes ou antennes affectés à un système global de communication mobile (GSM) ou tout autre système d'émission et/ ou de réception de signaux de communication – Exercices 2017 à 2019 - Abrogation.

Règlement-taxe sur la collecte et le traitement des immondices - Exercice 2018

Arrêté d'approbation du 14 décembre 2017 de la Ministre Valérie DE BUE, réf. DGO5/O50004/118479/regni\_mar/Enghien/124764 relative à la délibération du conseil communal du 9 novembre 2017 et concernant les modifications du règlement de travail du personnel communal.

Arrêté du 21 décembre 2017 de la Ministre Valérie DE BUE, réf. DGO5/O50004/bille\_ali/125002/ Enghien, réformant la délibération du Conseil communal du 9 novembre 2017 relative à la modification budgétaire n°1 de 2017 de l'Agence de Développement local de la Ville d'Enghien.

Arrêté d'approbation du 22 janvier 2018 de la Ministre Valérie DE BUE réf. : DGO5/O50004//boden\_pat/125991 - Ville d'ENGHIEN – Délibérations du 14 décembre 2017-Redevance sur la délivrance de la carte communale de stationnement et la carte riverains. Exercices 2018 à 2019.

### **C. HUIS CLOS**